

Qui sommes-nous ?

Des militant·es présent·es au quotidien auprès de nos collègues enseignant·es breton·nes. Des militant·es qui défendons tout·es les salarié·es. Des militant·es qui défendons les principes de la laïcité et d'une école émancipatrice, en promouvant les pratiques et les valeurs coopératives d'entraide. Des militant·es qui souhaitent participer activement aussi au bon déroulement des carrières de nos collègues, sans contre-partie, en siégeant en CCMA à Rennes.

CCMA Rennes



s'unir face à la déshumanisation de l'école pour



- **un salaire décent**, pour lutter contre l'appauvrissement des personnels de l'Éducation nationale
- **un emploi sans précarité**, pour enfin pouvoir nous projeter dans l'avenir
- **une retraite à 60 ans** et en bonne santé
- **une liberté pédagogique émancipatrice**, affranchie des prescriptions abusives et des injonctions contradictoires
- **sa liberté de conscience**, en réservant le confessionnel à la sphère du privée

La liste SUNDEP Solidaires pour la CCMA de Rennes

- 1 **Albine BELINGER** – LGT Javouhey, Brest (29)
- 2 **Loïc KERIVEL** – CLG Saint-Louis, Chateaulin (29)
- 3 **Gwenaëlle COUDE** – CLG Saint-Joseph-Bossuet, Lannion (22)
- 4 **Gauthier ROLLAND** – CLG Saint-Louis, Chateaulin (29)
- 5 **Cécile KERFRIDEN** – LGT Javouhey, Brest (29)
- 6 **Claire LEOST** – LGT Notre-Dame du Mur, Morlaix (29)
- 7 **Catherine MENGUY** – Lycée Diwan, Carhaix (29)
- 8 **Paul MALLEJAC** – LP Javouhey, Brest (29)
- 9 **Yves CADOUR** – LGT Saint-Louis, Chateaulin (29)
- 10 **Julia BOUTORH** – CLG Saint-Jean de la Croix, Le Relecq Kerhuon (29)
- 11 **Patricia BARTHELEMY** – LGT Javouhey, Brest (29)
- 12 **Dora VARGAS** – CLG Diwan, Quimper (29)

une liste de

> terrain

avec l'expérience d'élue·es CSE et DS

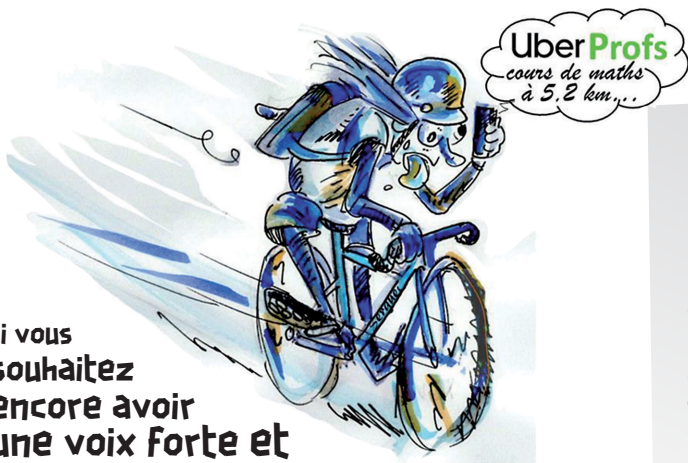
> renouveau

avec des jeunes enseignant·es qui partagent notre souci de la justice, de respect du droit, de transparence et de solidarité

du 1^{er} au 8 décembre
ENSEMBLE, SOLIDAIRES

VOTONS 2 FOIS
SUNDEP SOLIDAIRES
pour la CCMA et le CCMEP

CONTACTS
Albine Belinger
06 77 94 93 24
Cécile Kerfriden
06 89 17 06 79
sundebretagne@gmail.com



Si vous souhaitez encore avoir une voix forte et combative en CCMA, votez SUNDEP Solidaires !

NOTRE ACTION

d'élue-s SUNDEP en CCMA

Dans l'académie de Rennes, le SundeP Solidaire, déjà implanté dans les établissements privés sous et hors contrat avec l'État, doit aussi faire entendre sa voix singulière pour défendre tout-es les enseignant-es qu'ils, qu'elles soient titulaires ou précaires, sans considération de corps, de statut, de discipline, d'activité.

Le paysage syndical breton doit désormais se diversifier. L'entre-soi des initiés n'a que trop duré dans notre région. Comme ailleurs en France, faisons preuve d'audace et élisons des militant-es de terrain motivé-es et qui ne parleront pas la novlangue des rompu-es à l'exercice de ce pouvoir-là. Élisons aussi en Bretagne des militant-es indépendant-es des directions des DDEC, qui se permettront de poser toutes les « questions qui fâchent ».

Vous en avez assez d'être représenté-es par les mêmes syndicats au rectorat à Rennes ? Alors votez pour la liste du changement, celle du SUNDEP Solidaires, dans l'académie.

En Bretagne, votons aussi pour un syndicalisme différent, votons pour un syndicalisme qui ne lâche rien

En CCMA, le SUNDEP va se battre POUR

- une **amélioration de la situation des précaires** (DA, suppléant-es, CDI, ...), tant au niveau de leur rémunération que de leurs conditions de travail (affectation, retard de salaire en début de suppléance, ...).
- la **fin de la précarité** avec une titularisation possible dès la 2^e année d'ancienneté.
- la **transparence des déclarations d'heures** dans les établissements.
- le **respect des priorités de mutation** qui pour nous nécessite l'instauration d'un barème prenant en compte la situation de famille et l'ancienneté.
- une **réelle parité public-privé** : déroulement de carrière, salaire net, retraite...
- de **meilleures conditions de travail**, avec des classes moins chargées et des dédoublements lorsque cela est nécessaire.
- notre **liberté de conscience** et le respect des textes réglementaires.
- la **suppression de la formation des stagiaires à l'ISFEC**, qui est trop souvent une « torture » pour les jeunes collègues et permettre aux lauréat-es du privé de se former à l'INSPE avec ceux du public.



En CCMA, le SUNDEP va se battre CONTRE

- la **charge de travail accrue** (réunions, projets, inclusion, PAP, PPS,...) sans contrepartie financière.
- la **souffrance au travail et le harcèlement moral** de la part de certaines directions.
- la **mise en place du PPCR** qui donne aux chef-fes d'établissement le pouvoir de bloquer l'évolution de notre carrière.
- l'**existence de la classe exceptionnelle** qui ne sera réservée qu'à une minorité d'enseignant soi-disant plus méritant-es que les autres.
- les **chef-fes d'établissement qui détournent des fonds publics** en se déclarant des heures d'enseignement qu'ils/elles ne font pas.

NOUS SOMMES

AGENT-ES PUBLICS DE L'ÉTAT

- nous refusons l'**appauvrissement des enseignant-es** et nous réclamons de **meilleurs salaires** en rapport avec nos qualifications, notamment pour les précaires.
- nous exigeons la **refonte de toutes les grilles indiciaires**, avec un seul grade, afin de permettre à chacun-es d'avoir une évolution de salaire régulière et significative tout au long de la carrière, sans conditions de passage à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle.

- nous demandons à l'**État de réaffirmer son rôle d'employeur** en nous défendant lorsque certain-es chef-fes d'établissement commettent des abus de pouvoir.
- nous réclamons notamment la **protection de l'État** en cas de handicap, de souffrance au travail ou de violences à notre rencontre.
- nous réclamons le **respect de la laïcité**.
- nous refusons que notre emploi soit lié à des **obligations « confessionnelles »**. Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais nous dénonçons les atteintes au respect de la liberté de conscience.

- nous demandons la **suppression du « pré-accord »**, actuellement nécessaire pour entrer dans l'enseignement catholique.

Séparer le confessionnel, qui relève de la sphère privée, du professionnel, est un élément de base de notre action syndicale